



Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE



La lettre du réseau national des sports de nature

> L'œil de l'expert

Profession Sport Loisirs animera, lors de la 5^e édition des Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature à Nantes, une table ronde sur l'évolution des métiers et l'adaptation des acteurs en charge de la formation qui en découle.

La problématique de la professionnalisation est au cœur du sujet du développement maîtrisé des sports de nature dont le potentiel économique n'est plus à prouver. Les territoires l'ont bien compris, et chacun s'organise pour répondre aux exigences des pratiquants.

Aujourd'hui, il n'est pas question de savoir si les sports de nature vont se développer, si la demande est solvable, car elle l'est, si elle est créatrice d'emplois, c'est une certitude, mais bien d'organiser au mieux la réponse au bénéfice des associations, des territoires et de l'emploi.

Une offre de services sportifs large, organisée et adaptée à son territoire

La pratique fédérale a démontré sa compétence pour l'entraînement et la compétition, mais c'est autour d'une logique territoriale que doivent s'organiser les espaces de demain. Les stations nautiques ont montré l'exemple, il faut aller plus loin dans les partenariats pour promouvoir sur un bassin de vie identifié une offre multiple et variée. En effet, construire autour d'un projet de territoire un parc des sports, est créateur de complémentarité et de richesse pour tous les acteurs associatifs. La gestion des prestations connexes (hébergement, restau-

ration, location de matériels, transport...) doit également être prise en compte et il convient de proposer des modalités économiques mixant public et privé pour formaliser des offres complètes.

Enfin, les dimensions culturelle, écologique, gastronomique, patrimoniale... du territoire doivent être mises en avant. Coupler sport et environnement, sport et gastronomie... enrichit l'offre et assure son ancrage culturel.

Pilotage, polyvalence des compétences, soutien à l'emploi

La mise en cohérence d'un tel projet nécessite à la fois des moyens d'intervention et un pilotage politique. La collectivité locale est au cœur du projet, c'est elle qui doit inciter les partenaires associatifs à se regrouper et assurer l'ingénierie touristique et financière de son modèle.

L'État, pour sa part, doit accompagner ces initiatives en proposant des formations adaptées, remplaçant l'employabilité au cœur de la démarche de création des formations, et accélérant la professionnalisation du secteur, notamment par des aides à l'emploi.

C'est à ces conditions que nous passerons d'une offre éparse de petites structures, de plus en plus souvent privées, à une économie intégrée porteuse d'emplois pérennes et de développement des territoires.

Nicolas VERDON
Président Profession Sport Loisirs

n°57 mai 2010

1. Les brèves du réseau > p.2

2. Personnalité > p.3
Anne-Sophie DUMORTIER

3. Le point sur... > p.4
Enquête éducateurs sportifs déclarés en sports de nature



Valeurs éducatives des sports de nature :
la campagne sera lancée lors des 5^{es} Rencontres !

Directeur de publication : Denis PONCELIN

Pôle ressources national sports de nature
CREPS Rhône-Alpes
BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc

prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr
ISSN : 1958-5101 - © PRNSN

Crédits photographiques : Mathieu MORVERAND ;
F. PAUL ; PRNSN



1. Les brèves du réseau

> Actualités

➔ Ancecy, organisateur des 1^{res} Rencontres européennes du tourisme et des loisirs sportifs de nature



Au terme d'une procédure débutée en septembre 2009, les auditions pour l'attribution des 1^{res} Rencontres européennes ont eu lieu les 30 et 31 mars 2010, sous la conduite du comité méthodologique des Rencontres. Quatre candidats ont défendu des projets de grande qualité autour des sites d'Ancecy, Chambéry-Aix les Bains, Millau et Pau, montrant ainsi leur intérêt pour le développement maîtrisé du tourisme et des loisirs sportifs de nature. C'est la candidature du bassin annécien, portée par la Communauté d'agglomération d'Ancecy, qui a été retenue pour l'organisation de ces 1^{res} Rencontres européennes du tourisme et des loisirs sportifs de nature qui se dérouleront du mercredi 5 au samedi 8 octobre 2011. Le passage de témoin entre Nantes et Ancecy aura lieu le 6 mai 2010 lors des 5^{es} Rencontres du tourisme et des loisirs sportifs de nature.

➔ 72 projets identifiés dans le cadre du recensement des projets éducatifs sports de nature

Le recensement des projets éducatifs ayant pour support les sports de nature, lancé par le Pôle ressources national des sports de nature, a permis l'identification de 72 projets. La diversité des porteurs de projets confirme la nécessité de travailler en réseau pour développer la pratique des sports de nature auprès des jeunes. Deux d'entre eux seront présentés lors des 5^{es} Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature. La totalité des projets remontés, correspondant aux critères annoncés seront mis en ligne prochainement. Un espace thématique sera ouvert en septembre sur le site du réseau des sports de nature, il permettra de suivre l'avancée des travaux. Le questionnaire en ligne reste ouvert, n'hésitez pas à transmettre l'information !

www.sportsdenature.gouv.fr



➔ Premier certificat de spécialisation Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD)

Le certificat de spécialisation EEDD est une formation validée par un diplôme du ministère chargé des Sports, complétant un diplôme d'Etat par une qualification dans un domaine précis. Ici, c'est l'option « activités scientifiques et techniques » qui a été appliquée à l'EEDD. Première du genre en France, cette formation est mise en place par le CREPS de Bretagne (Dinard), l'UBAPAR (Union Bretonne d'Animation des Pays Ruraux) et la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) de Bretagne. La première session s'est déroulée en avril. Un deuxième certificat de spécialisation est en préparation pour la période d'octobre 2010 à avril 2011. Il prendra plus fortement en compte les sports de nature avec notamment un module spécialement consacré « au sortir » et à l'itinérance culturelle. Cette formation donnera ainsi les clés pour intégrer l'éducation à l'environnement dans son projet de sport de nature !

www.sportsdenature.gouv.fr

➔ Sports de nature : support d'éducation à l'environnement

La direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Bretagne a mis en place un cycle découverte de la Vilaine en utilisant le canoë et le kayak comme vecteur de découverte du patrimoine, de la faune et de la flore.

benoit.reine@drjscs.gouv.fr

➔ Prendre l'air

La cellule sports de nature d'Alsace propose de découvrir le milieu aérien et de l'intégrer dans les projets pédagogiques. Trois journées de formation sont inscrites au programme de formation continue organisé par la direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations du Haut-Rhin. L'objectif de cette démarche est de sensibiliser les organisateurs d'activités pour les enfants et les jeunes de la région (accueils collectifs de mineurs, animation diverses) à l'utilisation des sports de nature comme support pédagogique et de sortir des sentiers battus dans leurs programmes d'animation. Le but du stage est de fournir les outils pour mettre en place un projet pédagogique en lien avec la découverte du milieu aérien et des activités qui s'y déroulent.

www.ddjs-haut-rhin.jeunesse-sports.gouv.fr

➔ Le réseau des départements et régions cyclables ouvre ses statuts à l'adhésion des EPCI

L'association Départements et Régions Cyclables (DRC), précédemment nommée Départements Cyclables, a modifié ses statuts pour rendre possible l'adhésion des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Les départements et régions cyclables ont en effet constaté l'importance de la maîtrise

de l'ouvrage des EPCI dans les projets de véloroutes et voies vertes, notamment en zones rurales. Dans leurs missions quotidiennes, bon nombre d'EPCI ruraux sont confrontés seuls à des questions techniques liées à leurs projets cyclables et leurs interrogations sont très proches de celles des départements. Le réseau DRC permet l'échange d'expertise, dont les EPCI peuvent désormais bénéficier.

www.departements-cyclables.org

➔ Sport et Union européenne

Le Traité de Lisbonne, entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009, donne à l'Union européenne une compétence formelle en matière de sport (art. 6 et 165) qui permet d'établir un programme de financement spécifique et une meilleure promotion du sport dans les autres politiques européennes comme la santé et l'éducation. Une consultation des acteurs intéressés pour préparer le premier programme européen du sport qui débutera en 2012 est lancée par la Commission européenne. Le premier conseil formel des ministres des Sports sera organisé au cours du premier semestre 2010, sous la présidence espagnole de l'Union européenne.

<http://ec.europa.eu/sport>

> En kiosque

➔ Les métiers verts : une source importante de croissance

Dans le cadre du plan de mobilisation des filières et des territoires pour le développement des métiers de la croissance verte, le Pôle ressources national des sports de nature a contribué à identifier les métiers pouvant intégrer les métiers de la « croissance verte » de la filière tourisme. Ce rapport sera présenté aux 5^{es} Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature lors de la table ronde consacrée à l'évolution des métiers le mardi 4 mai 2010 de 17h à 18h30.

www.developpement-durable.gouv.fr

➔ Environnement : organisation de manifestations sportives en Bourgogne, vers des solutions durables

Fiche pratique / Direction régionale de la Jeunesse et des Sports de Bourgogne, oct. 2009

www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr

> À venir

➔ Rencontres européennes d'éducation à l'environnement : nature et cultures

du 22 au 27 mai 2010 - Pierrefontaine-les-Varans Franche-Comté

www.sportsdenature.gouv.fr

Proposer une actualité
S'abonner à la lettre
formulaires disponibles rubrique La Lettre
www.sportsdenature.gouv.fr

2. Personnalité

> Anne-Sophie DUMORTIER

Dans le champ des sports de nature, les initiatives partagées entre acteurs institutionnels sont fréquentes. Leur réussite s'appuie fréquemment sur un maillon humain sachant respecter les prérogatives de chacun tout en maintenant une cohésion d'ensemble, dans laquelle se retrouve les objectifs développés au sein des services de l'État chargés des Sports. Au cas particulier de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous avons ainsi demandé à Anne-Sophie DUMORTIER, chargée d'études à l'Observatoire Régional des Métiers (ORM PACA), de nous faire partager son expérience des travaux d'observation ayant porté sur les sports de nature.

PRNSN : Au regard des observations menées depuis plus de 7 ans, est-il possible d'identifier des « déterminants de la réussite » du métier d'éducateur sportif ?

ASD : Il me semble que la bonne installation des professionnels des sports de nature repose principalement sur quatre critères. En premier, leur capacité à construire un parcours de formation, qu'il soit précoce ou tardif. Celui-ci doit être de qualité (cohérence diplôme / activité professionnelle), mais il doit également être riche d'une culture partagée de l'activité, dont la transmission s'opère plus particulièrement lors des situations de formation en alternance. Le rôle du tuteur ou maître d'apprentissage est alors primordial dans ses échanges et sensibilisations aux savoirs, valeurs et connaissances internes à l'activité. Cette fonction s'appuie sur des qualités humaines avérées et une transmission orale. Ce parcours est d'autant plus adapté qu'il fait l'objet d'une formation continue et régulière et que la personne formée fait preuve d'une ouverture d'esprit et de curiosité (langues étrangères, gestion de leur structure). En deuxième, la culture liée à l'activité. Ceci passe par la bonne connaissance du territoire, dans ses dimensions socioéconomique ou culturelle. C'est le gage d'une bonne combinaison des activités proposées. Ensuite, l'acceptation d'un parcours professionnel atypique, ce qui se traduit par deux caractéristiques :

> un rythme de vie basé sur les saisons, les week-ends ou les vacances... des autres. Il semble d'ailleurs judicieux de profiter de cette arythmie pour incorporer les phases de formation continue ;

> un décalage relatif (et assumé) entre une société de consommation et une activité de montagne, de pleine nature.

Le parcours n'est donc ni linéaire, ni classique. Au-delà de l'organisation temporaire, l'éducateur sportif doit également être lucide sur les éventuels - ou les nécessaires - cumuls d'emplois (simultanés ou enchaînés) voire les combinaisons de statuts (salarié, non salarié, profession agricole...). Enfin, la dimension « respect de l'environnement » est un élément qui s'impose. Au-delà du caractère politiquement correct, il est indéniable que les éducateurs ont un rôle privilégié dans la sensibilisation des clients à l'espace naturel et, encore plus, au respect des différences entre les usagers.

« la qualité des relations humaines entre les protagonistes est prépondérante »

PRNSN : En ce qui concerne les relations entre les acteurs impliqués dans l'observation, peut-on identifier des facteurs favorables à un fort décloisonnement ?

ASD : Au regard des observations menées à l'ORM, le travail partenarial rassemble des services du Conseil régional PACA, des acteurs locaux (collectivités), des professionnels, des organismes de formation... La qualité de l'animation et du partage avec le coordinateur d'études est un élément déterminant de la réussite de l'observation. Celui-ci est impliqué mais doit demeurer impartial. La capacité des acteurs publics à dépasser les clivages politiques est un second facteur favorable. En prenant l'exemple des Espaces, Sites et Itinéraires (ESI), nous pouvons ainsi constater que la mise en œuvre de la compétence départementale dépend plus de la volonté partagée d'une mise en œuvre opérationnelle que de la seule obligation légale. Là encore, la qualité des relations humaines entre les protagonistes est prépondérante. Enfin, la contribution du mouvement sportif est essentielle, tant par l'exploitation de son maillage territorial que par sa présence à de nombreux échelons de la formation. La préexistence de ces relations à un travail d'observation est un gage de réussite. J'ai pu le constater à travers des opérations telles que les Rencontres régionales de la montagne, le Colloque « espaces nordiques et de pleine nature » ou les Comités territoriaux éducation-formation-emploi ; ces opérations constituent des lieux de rencontres et de partage privilégiés pour instaurer des relations autour de missions d'intérêt général. Le cloisonnement entre les acteurs me semble donc évitable dès lors qu'il existe :

> un poids économique significatif des activités sur le territoire ;

> un lieu de rencontre entre les acteurs, propice aux échanges.

PRNSN : L'intérêt de l'observation dépasse le côté quantitatif et se nourrit de données qualitatives. En ce qui concerne les sports de nature, quels enseignements peut-on tirer des interviews réalisées ?



ASD : Ma situation est effectivement suffisamment distante par rapport aux sports de nature pour avoir un regard extérieur, mais je suis néanmoins relativement présente sur le terrain et bénéficie donc d'une situation privilégiée pour disposer d'une vision pragmatique de la réalité de la mise en œuvre. Je retiens au moins deux réflexions propres aux sports de nature :

> la place des femmes (voire la qualité de la vie de famille) est délicate. De par les rythmes de vie spécifiques identifiés ci-dessus, les horaires des garderies, crèches et écoles sont inadaptés en période de pleine activité et deviennent un frein majeur à l'emploi et à la mobilité des femmes. L'initiative d'aménagements, tels que l'amélioration de l'accès aux transports et la création de crèches itinérantes par exemple, relève plus particulièrement du pouvoir des collectivités et des pouvoirs publics. Dans le champ de l'agriculture, la situation des pluriactifs est mieux prise en compte ;

> les éducateurs sportifs de nature ont un profil qui freine leur accès aux aides à la formation : ils sont souvent plus diplômés, plus âgés, pluriactifs... autant de critères qui les éloignent des publics ciblés par le schéma régional de formation PACA.

En conséquence, tant du point de vue des formés que des acteurs, faire de la passion un métier n'est pas si évident qu'il n'y paraît. C'est pourtant un gage de qualité de l'animation des territoires !

Anne-Sophie DUMORTIER en quelques dates :
2005 : chargée d'études à l'Observatoire régional des métiers Provence-Alpes-Côte d'Azur
2003 : chargée d'études à la direction régionale et départementale Jeunesse et Sports Provence-Alpes-Côte d'Azur
as.dumortier@orm-paca.org

Base de données des personnes ressources
en sports de nature
espace « membres »
www.sportsdenature.gouv.fr

3. Le point sur...

> Enquête éducateurs sportifs déclarés en sports de nature

Depuis 2005, le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN) conduit des observations sur les professionnels de sports de nature. Ces travaux sont menés dans le cadre de la politique de développement maîtrisé des sports de nature et visent, de manière générale, à favoriser le développement de l'emploi dans les sports de nature. De façon plus spécifique, il s'agit d'avoir une image la plus précise possible de la professionnalisation dans le champ des sports de nature.

Dans le numéro 42 (novembre 2008) de la lettre du réseau, nous vous avons présenté la première phase ; les travaux ont avancé et les premières analyses quantitatives sont dorénavant disponibles.

➔ Une enquête en plusieurs phases : retour sur les grandes étapes

L'actualisation de la base, identification des premiers chiffres. La suppression des doublons et des déclarations invalides a permis d'obtenir les premières données quantitatives à partir de celles issues du fichier des éducateurs déclarés auprès des services déconcentrés du ministère chargé des Sports. Nous avons ainsi constaté que, parmi les éducateurs possédant un diplôme « sport de nature » exclusivement, 23,3 % sont des femmes et 76,7 % sont des hommes. 20 % d'entre eux ont entre 25 et 29 ans et sont issus majoritairement des sports terrestres.

L'enquête « taux d'activité », une analyse quantitative. Déterminer quantitativement la population des éducateurs en activité : à partir de la base précédente mise à jour, nous souhaitions estimer le taux d'activité des éducateurs déclarés. Pour ce faire, nous avons mis en place une enquête auprès de 1 600 éducateurs (sur les 60 178 déclarés), choisis de façon aléatoire. 800 d'entre eux ont été contactés parmi les éducateurs possédant des diplômes permettant, entre autre, d'enseigner des sports de nature ; les 800 autres l'ont été parmi les éducateurs possédant un diplôme permettant strictement d'encadrer un sport de nature. Le questionnement avait pour but unique de déterminer si le professionnel était en activité¹ ou avait pour objectif de l'être de nouveau dans les six mois à venir.

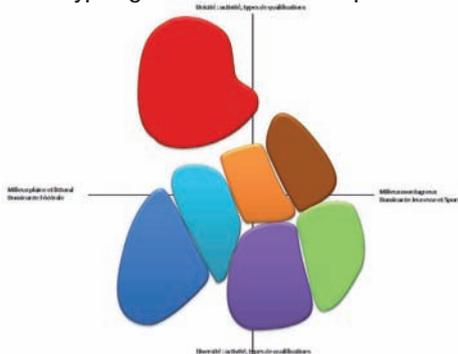
La typologie des professionnels des sports de nature, une analyse multidimensionnelle. À partir de la base des éducateurs mise à jour, il s'agit d'identifier des profils de professionnels. Cette typologie est effectuée grâce à la méthodologie de l'analyse multi dimensionnelle qui permet de croiser les variables. Ce travail permet d'orienter le questionnement de la dernière phase de l'enquête mais également de mieux construire l'échantillon représentatif de la population à interroger au cours de la prochaine étape de l'enquête.

L'enquête nationale sur les professionnels, une analyse qualitative. Cette ultime étape des travaux d'observation apportera des éléments plus qualitatifs sur les professionnels des sports de nature. L'intérêt est d'avoir des indices sur la nature du métier des professionnels, leur parcours de formation, leurs trajectoires professionnelles, la viabilité de leur métier... Cette enquête à pour vocation d'être reconduite afin de permettre une vision dynamique de la profession de ces éducateurs.

➔ Où en sommes-nous ?

Eclairages techniques et premiers résultats. En février dernier, l'enquête relative au taux d'activité révélait les grandes tendances quantitatives de l'activité professionnelle dans le champ des sports de nature. Avant la présentation des résultats, il est important de préciser que le taux d'activité s'entend « dans le domaine des sports de nature » et que nous avons fait le choix de ne pas nous limiter aux seules missions d'encadrement mais avons considéré la formation, la gestion administrative, la gestion des équipements ainsi que la location de matériels.

Typologie des éducateurs : 7 profils



© Éric MAURENCE - 2009

Ainsi, parmi les éducateurs déclarés possédant un diplôme sport de nature, 74,1 % déclarent être en activité². Ce chiffre laisse penser que le marché des sports de nature est important. Si l'on considère la population des éducateurs en possession d'un diplôme non exclusivement sport de nature, le taux d'activité est de 40,7 %³. Ceci s'explique par le fait que l'on ait élargi le champ des activités. L'enquête permet également de faire des extractions sur des populations bien précises dans la limite de la représentation de l'échantillon de la population testée. Dans le cadre des chiffres, ci-dessus,



la représentation de la population interrogée a été testée par rapport à la population totale des éducateurs. En complément de cette enquête, la typologie des professionnels révèle l'existence de profils suivant une logique de milieu. Si l'on observe de plus près, des sous ensembles se dessinent qui déterminent une répartition par activité. Autrement dit, le milieu et l'activité déterminent fortement les liens qui unissent les individus d'une même population. Ce constat n'est pas étonnant puisque le nombre de variables que la base nous permet d'exploiter est faible. Ces travaux seront présentés dans le cadre d'une conférence technique, lors des prochaines Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature qui auront lieu à Nantes les 4, 5 et 6 mai.

➔ Où allons-nous ?

Eclairages prospectifs. L'enquête reconductible à venir sera lancée à la fin du premier semestre 2010. Sa mise en place s'appuiera sur les constats effectués dans le cadre de l'enquête « taux d'activité », de l'élaboration de la typologie mais également des travaux divers menés par le PRNSN tels que les enquêtes métier (« Mieux connaître les professionnels des sports de nature »). Ces travaux préalables nous ont permis de mieux connaître la population et ainsi de définir le questionnement à mener dans le cadre de la future enquête. Les protocoles d'enquêtes et méthodologie utilisés à travers tous les travaux d'observation du PRNSN sur la thématique de l'emploi et de la formation sont aujourd'hui testés et approuvés dans leur forme définitive. Ils ont permis la mise en place d'un véritable outil de recherche d'informations (quantitative et qualitative) « à la carte », efficient.

1 : Nous avons convenu qu'un éducateur était en activité lorsqu'il avait exercé au moins une journée au cours des 12 derniers mois.

2 : Si l'on porte à 5 le nombre seuil de jours permettant d'affirmer qu'un éducateur est en activité, le pourcentage est de 72,1 %

3 : Si l'on porte à 5 le nombre seuil de jours permettant d'affirmer qu'un éducateur est en activité, le pourcentage est de 34 %

Pour en savoir plus :
ludmilla.ridoine@jeunesse-sports.gouv.fr